

## CHRONIQUE DU MOIS

---

L'année jubilaire de l'empereur François-Joseph semble devoir être pour l'Autriche une année éminemment sportive ; d'une part on prépare à Vienne cette Exposition de la chasse dont nous parlions dernièrement et qui sera sans contredit une innovation très pittoresque et curieuse dans ce domaine pourtant si rebattu des Expositions universelles. D'autre part, on multiplie les manifestations de tout ordre : concours de tir international en Autriche, tournoi international d'escrime à Prague, etc... Voilà une façon nouvelle de fêter les anniversaires des souverains et les grands cycles nationaux. Il suffit de se reporter à quelques années en arrière pour constater que rien de pareil n'existait. En 1887, la reine Victoria célébra le cinquantième anniversaire de son couronnement et, dix ans plus tard, un second jobilé plus triomphal encore groupa autour du trône de l'auguste souveraine les hommages de tout l'univers. Le peuple britannique, de toute part le plus sportif, n'imagina pas alors, bien qu'en quête de toutes les manifestations susceptibles de rehausser l'éclat des fêtes, d'y apporter une note athlétique. Désormais, très probablement, la mode s'établira de mettre en pareil cas les muscles de la jeunesse en scène et au premier rang. Théoriquement, on ne peut que s'en réjouir. C'est là pour une nation un noble moyen d'exprimer sa confiance en l'avenir et d'associer la génération prochaine à l'œuvre accomplie par ses devancières. Pratiquement, de tels concours pourraient bien n'avoir pas une heureuse influence sur les participants. Le sport est une fleur sauvage et, pour être vivace, elle doit rester un peu sauvage, ne s'accommodant que rarement et dans de certaines limites du contact de la civilisation réglementée et hiérarchisée à outrance.

A moins toutefois que, poussant l'idée jusqu'au bout, les dignitaires nationaux eux-mêmes ne viennent à se mêler aux jeux et à concourir entre eux pour ajouter encore du lustre aux cérémonies. Actuellement la chose ne se pourrait encore qu'en Angleterre. Elle a eu lieu du reste et les journaux du continent se sont divertis à reproduire l'effigie du maire et du député de Rochester inangu-

rant par un match de boxe le ring d'un club local. A les voir pourtant, habits bas mais ayant conservé le gilet, le faux-col et la cravate, on aperçoit qu'il s'agissait plutôt d'une figuration à laquelle la présence du photographe ajoutait de l'importance. D'autre part, les Anglais ont, de façon générale, assez l'usage du gant de boxe pour que l'anecdote n'ait rien d'excessif et, dans des circonstances analogues, il se peut que l'incident ne soit pas inédit.

Une autre anecdote dont nous ne garantissons pas l'authenticité mais qui est assez vraisemblable, a couru jadis à travers le Sud-Afrique. Cecil Rhodes, alors premier ministre, délibérait paraît-il avec ses collègues sur le sable de la plage lorsque, jugeant qu'un intermède serait salutaire à la délibération, il se déshabilla sans façon et se jeta à l'eau. Au bout de vingt minutes, rafraîchi et reposé, il reprenait au point oh il l'avait laissé l'examen des affaires d'État soumises à l'avis du conseil. Cecil Rhodes, chétif et phthisique, était arrivé en Afrique condamné par les médecins. Il n'y retrouva pas seulement la santé ; il y trouva la fortune et l'occasion de doter sa patrie d'un empire énorme appelé de son nom la Rhodesia : grande destinée dont il a été de mode de faire hommage au climat régénérateur de cette partie du globe. Sans denier en rien sous ce rapport les mérites de la terre sud-africaine, nous dirons que le sport y fut pour beaucoup. Sportsman énergique mais aussi sportsman hygiénique comme l'est le président Roosevelt, Rhodes sut cultiver et pousser très loin la vigueur dont le climat avait déposé le germe en son corps affaibli. C'est là une leçon qu'il est toujours bon de rappeler.

L'aviation a remplacé le fameux jeu « Je te vends mon petit corbillon ; qu'y met-on ? » Il était un peu usé ; en voici un nouveau. Les frères Wright en font les frais. Que sont-ils ? véridiques ou fumistes ? Leurs records existent-ils en fait ou sur le papier ? S'agit-il d'une invention féconde ou d'un bluff monumental ? Les paris sont ouverts et, parmi ceux qui s'intéressent aux progrès de l'aéronautique, chacun interroge son voisin et recueille son avis tout comme dans des milieux moins sportifs on se demande avec une comique anxiété si Lemoine a vraiment fabriqué du diamant.

Êtes-vous tatoué ? Non, sans doute. Mais encore... La manie du tatouage a beaucoup sévi, il y a quelques années, dans certains groupements sportifs et nous connaissons tel gentilhomme qui

s'afflige d'avoir la couleuvre de Cléopâtre enroulée à son bras et de ne pouvoir s'en débarrasser. Dernièrement, un professeur de gymnastique a fait connaître à la revue l'*Education physique* un moyen d'effacer les tatouages. La recette est curieuse ; la voici : On enduit la partie de peau tatouée avec une solution concentrée de tannin ; puis à l'aide d'un jeu d'aiguilles, on fait des piqûres serrées sur la surface de peau que l'on désire décolorer, introduisant ainsi sous elle une certaine quantité de tannin. On frotte alors la peau avec un crayon de nitrate d'argent, on laisse agir jusqu'à ce que le dessin apparaisse en noir foncé. Puis on essuie. Il se forme une croûte qui tombe d'elle-même au bout de quinze jours, ne laissant qu'une cicatrice blanche. Inutile d'ajouter, n'est-ce pas, que cela ne s'applique pas aux infortunés qui ont le corps entièrement tatoué comme ce matelot dont Loti parla dans un de ses livres et sur lequel se déroulaient toutes les péripéties d'une chasse au renard extrêmement mouvementée et se terminant par la rentrée de l'animal traqué... dans son terrier. Pour ceux-là il n'est guère de remède. L'opération de l'effacement appliquée à une grande surface deviendrait très douloureuse. Le mieux est encore de résister aux charmes du tatouage et de ne point se faire inscrire sur la cuisse, comme certain athlète, la mention du record qu'on a battu.

L'Assemblée des délégués de la Société fédérale des lutteurs suisses s'est tenue à Lucerne pour désigner le jury qui fonctionnera à la fête fédérale prochaine. Cette fête se tiendra cette fois à Neuchâtel. Deux cents lutteurs seront admis à concourir. Le jury comprend dix-sept personnes dont neuf gymnastes-lutteurs et... huit bergers. N'est-ce pas agreste et charmant, ce détail, et que voilà des mœurs sportives rafraîchissantes !

---

## PARTIE OFFICIELLE

---

# BULLETIN DU COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

---

Le Comité Olympique tchèque a nommé comme membres du Comité d'honneur pour les jeux de Londres MM. le comte D' Frantisek de